

BIM



Bulletin d'Information Mensuel

Avril 20
n°212

LE MOT DU MAIRE

Les urnes ont rendu leur verdict ...

En cette période de crise sanitaire sans équivalent depuis plus d'un siècle, les récentes élections municipales se sont déroulées dans d'excellentes conditions d'organisation.

L'abstention prévisible a été plus importante que lors des scrutins municipaux antérieurs, mais nos 50,48 % de votants nous placent nettement au-dessus du taux de participation départemental.

Je tiens ici à remercier les électeurs qui se sont déplacés nous faisant confiance pour tous les dispositifs barrières préventifs que nous avons mis en place. J'ai aussi une pensée pour tous les participants fidèles à tous les scrutins et qui ont dû se résoudre à renoncer en raison de leur état de santé trop fragile ou présentant un risque trop grand pour s'exposer à un risque de contagion.

Un merci tout particulier aux agents administratifs de la Ville qui ont rempli leurs fonctions avec compétence et toute la conscience professionnelle qui les caractérise. Je leur associe tous les assesseurs volontaires qui ont participé à la tenue des bureaux de vote, de l'ouverture au dépouillement.

Vous m'avez maintenu votre confiance ainsi qu'à l'équipe que j'ai conduite. Du fond du cœur nous vous en remercions... L'écart de voix restera anecdotique du fait des circonstances exceptionnelles qui ont impacté le nombre de votants.

Seule compte la confirmation de votre volonté de nous voir poursuivre dans la voie que nous avons tracée depuis deux mandats. **MERCI à vous !**

Protégeons-nous du COVID-19 !

L'installation du nouveau Conseil Municipal devait avoir lieu vendredi 20 mars, mais en raison des mesures de protection contre la propagation du Covid-19, le gouvernement a décidé de l'ajourner comme partout ailleurs. Cette réunion est reportée, à priori, à la mi-mai.

En attendant, conseillers et adjoints sortants restent en fonctions et les nouveaux élus, mon équipe se tiennent disponibles pour leur venir en aide le cas échéant.

Nous continuons à travailler pour la ville, nous rendant en mairie pour gérer les affaires courantes qui ne peuvent l'être depuis notre domicile, signer les documents et courriers qui ne peuvent attendre...

Les rues désertes de notre ville, les retours de la Gendarmerie et de notre policier municipal attestent de la discipline générale qui règne à Gandrange : pratiquement personne ne contrevient à l'obligation de confinement à domicile.

Je tiens donc à vous féliciter toutes et tous pour votre comportement responsable.

Je compte sur vous pour persévérer dans cet effort qui nous est imposé, effort qui nous permettra de nous retrouver tous en bonne forme dès la sortie de cette épreuve...

COURAGE ! Préservons-nous avec les gestes barrières qui s'imposent à tous... et **restons à la maison !**

Votre Maire,
Henri OCTAVE

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



Retrouvez tous
les événements
de l'année 2019
ainsi que les
informations utiles
dans le
Bulletin Annuel
Municipal 2019
distribué dans les
boîtes aux lettres
de la ville.

INFOS SPECIALES CORONAVIRUS (COVID-19)

Monsieur le Maire de Gandrange informe la population de la ville des mesures de précautions qu'il a prises pour limiter les risques de propagation de l'épidémie de coronavirus COVID-19.

Sont fermés jusqu'à nouvel ordre :

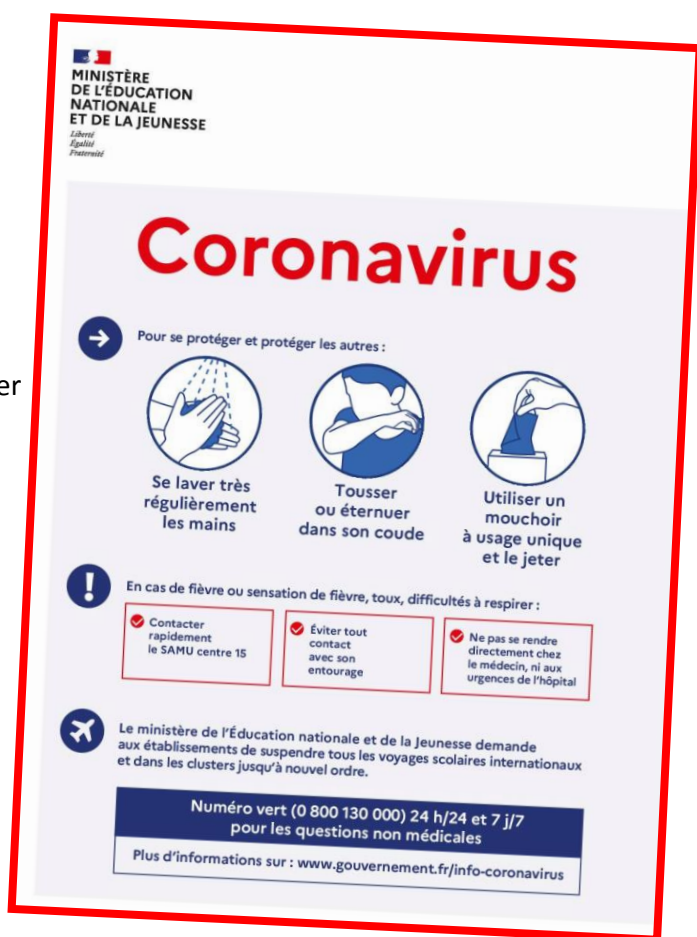
- le Parc municipal
- le Caniparc
- l'accès au lavoir de Boussange...
- l'accès au lavoir du village
- le Stade de football Joseph Wiedenkeller
- les vestiaires, la tribune et la buvette du Stade Wiedenkeller
- le Stade synthétique Maurice Romano
- le mini terrain de football Hat-trick
- le City-bike (piste de bi-cross/VTT)
- le bois Saint Hubert et le parcours de santé
- la salle de musique de Boussange
- l'Espace Périscolaire de Boussange
- la salle mobile d'activités de Boussange
- le City-stade de Boussange
- le mini terrain multisport de la rue Greuze
- les courts de tennis intérieurs et extérieurs
- les locaux de la MJC
- la salle de billard
- le Gymnase Léo Lagrange
- le Dojo
- le jeu de quilles
- la salle municipale (ruelle derrière le gymnase)
- l'Espace Culturel Daniel Balavoine
- la Médiathèque Saint-Hubert.

FONCTIONNEMENT PROVISOIRE DE LA MAIRIE :

- Mise en place d'un plan de continuité d'activité par roulement :
Chaque jour un agent assure l'accueil téléphonique et physique.
- Fermeture de l'accès direct à l'accueil de la Mairie :
L'essentiel des services sera rendu par téléphone au 03 87 67 17 79
numéro qui sera aussi affiché sur la porte pour joindre l'agent de permanence présent.
- Filtrage de l'accueil : un usager qui appelle se voit donner une heure de rendez-vous si quelqu'un est déjà reçu.
Des rendez-vous à l'avance pourront aussi être sollicités.
- Toutes les revues et publications en libre-service sont retirées, les usagers sont invités à les consulter en version numérique sur le site internet de la Ville : gandrange.fr
- Les BIM des mois d'avril et de mai ne seront pas publiés en version papier mais en version numérique.
- Le policier municipal traitera les affaires de police par téléphone, privilégiera le travail en extérieur et limitera ses contacts physiques avec le public, sauf absolue nécessité.

ANNULATION OU REPORT DES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Les goûters des seniors sont suspendus
- Le Thé dansant du 5 avril est annulé
- Le repas des seniors du 18 avril est reporté selon de l'évolution de la situation



L'Attestation de Déplacement dérogatoire obligatoire pour tout déplacement est téléchargeable sur le site et la page Facebook de la ville. Vous pouvez également la demander en format papier à l'accueil de la mairie. Chaque jour 4 exemplaires sont publiées dans le Républicain Lorrain

VIE COMMUNALE

A la recherche de nos Doyen et Doyenne

Vous résidez à Gandrange et vous êtes une dame née avant le 16 janvier 1922 ou un monsieur né avant le 24 juillet 1927 ?

Nous vous serions reconnaissants de communiquer vos coordonnées en mairie.

VIE ECO

NOUVEAU – Point Chaud "l'Ami d'Or"

47 rue Louis Jost à Gandrange - 03 87 58 23 07

En cette période de confinement, le magasin propose un service de livraison gratuite à domicile de pain, viennoiseries... Un bel esprit de solidarité ! N'hésitez pas à les contacter !

ENVIRONNEMENT

Service de ramassage des ordures ménagères par la Communauté de communes maintenu

Conformément aux instructions gouvernementales et afin de limiter les déplacements et donc le risque de propagation du COVID-19, la plupart des services du siège de la CCRM ont été mis en télétravail et l'accueil physique n'est plus assuré jusqu'à nouvel ordre. Le service de ramassage des ordures ménagères est maintenu, même s'il pourrait connaître des conditions particulières en fonction des évolutions. En revanche, la collecte des « Encombrants » est supprimée.



Joindre la Communauté de Communes
Rives de Moselle
par téléphone : 03 87 51 77 02
par mail : accueil@rivesdemoselle.fr

Suspension du passage de la balayeuse

Du fait de l'impossibilité actuelle d'évacuer les déchets issus du balayage mécanique de la voirie, celui-ci est suspendu jusqu'à nouvel ordre.



Déchèteries communautaires fermées

Les déchèteries communautaires sont fermées à compter du 16 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre.

ENFANCE JEUNESSE

Vie scolaire

Afin d'échanger avec les familles durant cette période de fermeture, l'école primaire Paul Verlaine a ouvert une adresse mail spéciale : verlaine57175.direction@gmail.com

En ce qui concerne l'école élémentaire Jean Terver : Contact selon les modalités indiquées aux parents par la directrice



Accueil périscolaire et extrascolaire

Toutes tranches d'âge

Les activités et accueils en direction des enfants à partir de 3 ans et des jeunes de moins de 18 ans sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

La Médiathèque Saint Hubert est fermée jusqu'à nouvel ordre et les événements prévus annoncés dans le précédent bulletin sont annulés, afin d'éviter la propagation du COVID-19.

En attendant comment se procurer de la lecture en période de confinement ?

La lecture est un passe-temps de choix quand on est confiné chez soi, mais encore faut-il pouvoir se procurer les ouvrages... La première solution et la plus économique est de faire l'inventaire de sa propre bibliothèque et de se replonger dans les romans oubliés. Il vaut mieux s'assurer toutefois de ne pas se souvenir de l'épilogue, ce qui gâche un peu le plaisir !

A défaut, achetez les dernières parutions dans les supermarchés en même temps que vos denrées alimentaires.

Pensez aussi à votre libraire qui vend aussi la presse, il a été autorisé à rester ouvert. Toujours en gardant une bonne distance de sécurité, vous pourrez y faire votre sélection sans souci. Pensez tout de même à en prendre plusieurs si vous êtes un gros lecteur, cela vous évitera d'y retourner.

Enfin vous pouvez profiter des livres en format numérique via internet « e-books ».

A très bientôt à la médiathèque Saint Hubert !

Sélection du mois

« Je passe mon CAP Pâtissier en candidat libre »

par les chefs Damien et Régis, professeurs en lycée hôtelier et contributeurs prolifiques de recettes et vidéos pour le site 750g

Qui n'a jamais rêvé de faire des gâteaux dignes d'un pâtissier ? Et bien voilà le livre qu'il vous faut ! Vous y trouverez des recettes de desserts emblématiques comme le Paris-Brest, la tarte Bourdaloue et autres crèmes et entremets dont vous connaîtrez enfin tous les secrets. De nombreuses techniques y sont expliquées pour exceller dans l'art de la pâtisserie. Et si vous rêver de changer de vie, vous pourrez toujours essayer le CAP Pâtissier en candidat libre... on ne peut être qu'heureux en confectionnant des gâteaux ! ☺ À vos fourneaux

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Info SAPEURS POMPIERS DE GANDRANGE

Devenez sapeur pompier volontaire

Vous voulez vous investir dans un engagement citoyen ?

Nous recherchons en urgence des hommes et femmes désireux de s'investir.

Renseignements auprès du lieutenant Thierry Jung au 06 18 05 30 05.

04/04

ACCORDANGE

Audition de l'école de musique et concert de Printemps – ANNULÉS

Accordange annule toutes ses manifestations, répétitions et cours de l'école de musique jusqu'à nouvel ordre.

05/04

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

La Poulette Rose - ANNULÉE Marche ou circuit vélo

Dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.



Afin d'éviter la propagation du coronavirus et la Poulette Rose est annulée et sera reportée certainement courant septembre.

Info

TENNIS CLUB

Tarifs licence

Tarif intermédiaire : mars avril mai

Tarif d'été : juin juillet et août

Plus de renseignements au Club House.

Contact BIM
c.rama@gandranger.fr

Sauvons DES VIES, Sauvons NOTRE VIE RESTONS CHEZ NOUS

Retrouvez toutes les informations du BIM sur gandranger.fr